



## **AVIS PUBLIC**

**AVIS** vous est, par les présentes, donné par la soussignée directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité est convoquée conformément aux dispositions du *Code municipal*, vendredi le 15 septembre 2023 à 13h00, à l'hôtel de ville situé au 160, chemin George-Bonnallie, Eastman, pour y traiter les sujets suivants :

## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Achat et installation de bandes pour la patinoire municipale
4. Demande de plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) 2023-00084 - 21 Lapointe - rénovation des poutres du bâtiment
5. Demande de plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) pour la construction d'un bâtiment (garage de location de machinerie lourde) dans la zone industrielle, rue Lapointe, lot 4 380 108 – PIIA 4
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Donné à Eastman, ce 13 septembre 2023

Lise Coupal  
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe